



HAL
open science

Coopératives, démocratie économique et marges d'action critiques

Catherine Bodet, Thomas Lamarche, Nadine Richez-Battesti

► **To cite this version:**

Catherine Bodet, Thomas Lamarche, Nadine Richez-Battesti. Coopératives, démocratie économique et marges d'action critiques. 2025. hal-04923700

HAL Id: hal-04923700

<https://hal.science/hal-04923700v1>

Preprint submitted on 31 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Coopératives, démocratie économique et marges d'action critiques

Catherine Bodet, Thomas Lamarche, Nadine Richez-Battesti

La démocratie économique fait l'objet d'un regain d'intérêt, mais en négligeant souvent tant les expériences du passé que les formes actuelles d'entreprises démocratiques et leur capacité ou pas à transformer le capitalisme. Nous centrons ici notre analyse sur les coopératives et plus particulièrement les SCOP, qui constituent un idéal-type de sociétés liant une entreprise et une association de personnes propriétaires, selon la définition de la double qualité précisée par Vienney (1994).

A partir d'une approche méso (Lamarche *et al.*, 2021), nous montrons la capacité de ces coopératives à constituer des marges critiques institutantes dans le cadre d'une mise en débat démocratique du projet politique et des règles relatives aux dynamiques productives. Nous spécifions ainsi un espace méso critique et interrogeons la capacité des coopératives à contribuer à la transformation sociale et écologique en mettant la démocratie au cœur de leur action.

1 Les marges critiques institutantes

Les coopératives sont composées par des groupes de personnes créant une entreprise tout en se projetant dans une démarche distinctive par rapport à ce que véhicule et induit la notion d'entreprise dans le mode de production capitaliste (et cela quelle que soit la période visée, autant le premier quart du 19^e que le premier quart du 21^e siècle).

Par construction les coopératives se sont développées dans les marges du capitalisme, cherchant à fonder des espaces résistants à certaines de ses injonctions. La littérature retient souvent le rôle de l'innovation sociale, parfois aussi de l'expérimentation, afin de rendre compte de la capacité de collectifs organisés à produire des formes nouvelles. La démarche initiale des coopératives comporte une part politique (même si ce n'est pas toujours le terme qu'utilisent les personnes engagées) : il s'agit de fixer les règles de l'agir en commun en pensant les conditions de l'égalité, de la solidarité, de la démocratie. Ces règles ancrent dans ces entreprises des principes dérogeant à la norme capitaliste. Ces principes deviendront, historiquement pour certains, les règles de droit fondatrices de la coopérative contemporaine. Pour ces entreprises, la motivation n'est pas de s'attaquer *per se* au capitalisme, mais de produire (ou consommer, se loger, épargner selon la raison sociale de l'entreprise) dans des conditions qui permettent l'émancipation des membres.

La notion de *marge institutante* chez Castoriadis renvoie au rôle des imaginaires et du symbolique. Il montre le rôle des imaginaires institutants de la société, du pouvoir que portent les symboles. Il ne s'intéresse pas en tant que telles aux coopératives mais plus largement à la société. Pour les coopératives, le rôle des valeurs et des principes est structurant des utopies. Non que le politique prenne le pas sur l'économique, mais il façonne d'autres manières de produire qui ne se réduisent pas à la forme la plus utilitairement et immédiatement efficace.

Chez Desroche, une tension *instituant-institué* est identifiée comme fondatrice de l'économie sociale, en ce qu'elle expérimente et produit des règles pour pérenniser / stabiliser son

développement dans un cadre solidaire et démocratique. La différenciation et la transformation des règles de la production et de la répartition est centrale dans le processus. A ce processus instituant, succède selon Desroches en un rapport dialectique, une situation instituée par une reconnaissance par la loi des pratiques et des règles. Les intentions militantes de départ se retrouvent prises dans les routines que l'éducation à la coopération est susceptible de déstabiliser à nouveau.

Cela renvoie un **processus** d'innovation organisationnelle permanent : des « bricolages » institutionnels, l'invention de pratiques solidaires et de gestion de communs ou en commun... Ce processus de construction des règles, puis du droit, est central dans l'histoire des coopératives, et plus largement de l'ESS. Les processus naissent en réponse à des tensions propres à l'accumulation capitaliste et à la façon dont celle-ci érode les solidarités anciennes (cf. le processus de désencastrement décrit par Polanyi). En cela les coopératives agissent en marge du capitalisme. Elles ne sont pas marginales *per se*, elles opèrent dans les interstices selon la formule de Wright, dans des marges et inventent, en tension, d'autres rapports de production. Certaines s'érodent, d'autres perdurent ou sont récupérées. Elles constituent des critiques en actes et en pratiques.

Les coopératives, en tant que société de personnes, assurent une fonction critique en fabriquant les conditions matérielles de leur subsistance à travers d'autres formes d'entreprises, d'autres règles. C'est cette fonction qui les constitue en un ensemble singulier, différencié du régime capitaliste au sein duquel elles sont insérées. Le monde coopératif met ainsi en œuvre une critique de la subordination du travail, du rôle exorbitant des propriétaires, de la violence des rapports de concurrence, et des effets qu'ils ont sur la qualité de l'emploi.

2. Des espaces méso critiques

En menant l'enquête sur les coopératives de travail au XIX^e siècle, ainsi que sur les SCIC et les CAE, on a montré que la fonction critique des coopératives les constitue en espace méso, c'est-à-dire en un sous ensemble d'activité qui se distingue du régime capitaliste dans lequel il s'insère (Bodet et Lamarche 2020).

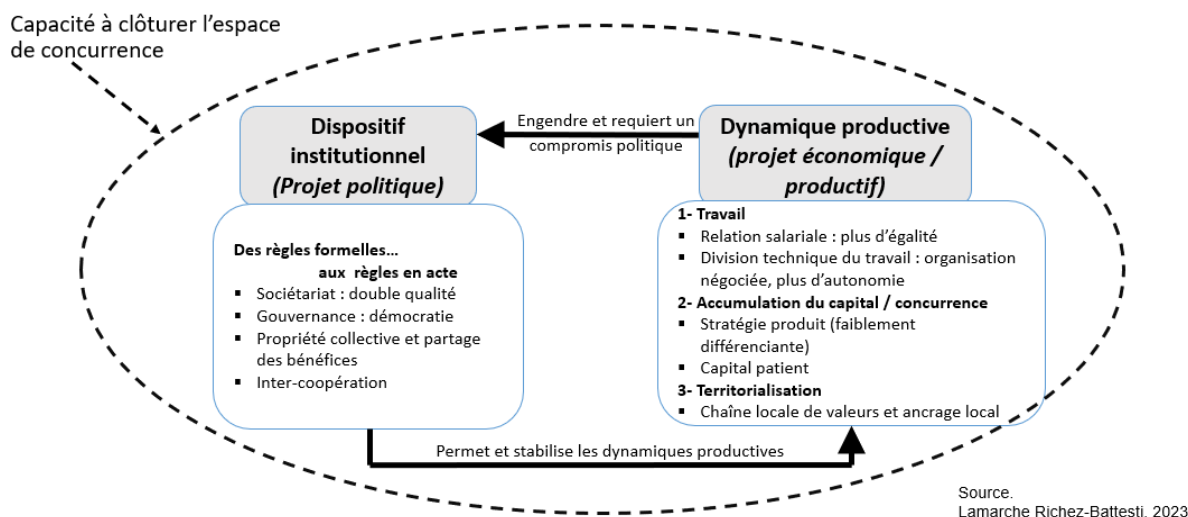
La critique est d'abord exercée à propos du travail. Au XIX^e la critique du salariat naissant exprime le refus de l'aliénation des travailleuses et travailleurs qualifiés. Plus récemment dans les coopératives de production et les CAE, *travailler autrement* apparaît comme un des motifs d'engagement des sociétaires. A cette échelle, se forme un « rapport social d'activité coopérative » différent du rapport salarial dans lequel il s'insère (Ballon *et al.* 2023). Cependant, les critiques exercées sur le travail et les modalités de la mise au travail ne sont pas des conditions suffisantes pour former un espace méso robuste au sein du capitalisme. D'une part, elles ne développent qu'une critique partielle du travail et omettent le plus souvent la prise en compte des rapports sociaux de genre. D'autre part elles ne permettent pas de clore l'espace de concurrence, c'est-à-dire de s'extraire du caractère contraignant voir normalisateur de la concurrence, rendant ces initiatives vulnérables. S'extraire de la concurrence pourra prendre plusieurs voies : la qualité des produits, l'engagement d'une communauté qui pré-achète, des formes renouvelées d'intercoopération, etc.

La dimension critique et solidaire renvoie à une multitude d'activités qui ont en commun de faire de l'action productive le support du changement politique pour des dominé·es (celles et

ceux qui ne possèdent habituellement pas le capital). Pour le dire autrement, l'activité économique est un outil au service du projet politique. Les coopératives sont ainsi animées par une volonté transformatrice en termes de justice sociale, d'émancipation dans le travail, de transition socio-écologique.

On observe de fait une tension entre la dynamique productive et le projet politique. Le compromis qui se forme est institué par des règles de gouvernance (1 personne-1 voix) et de répartition (réinvestissement dans la structure, pas d'appropriation individuelle des excédents, absence ou rémunération limitée du capital) qui confèrent un rôle central à la mise en débat et donnent vie à des activités qui se singularisent. Ce compromis est instable, il est dialectique (cf. schéma 1). Il est possible d'identifier des déséquilibres, soit par banalisation avec une atrophie du projet politique, soit par échec productif et une disparition de l'activité. Autour se situe la clôture, qui conditionne l'existence même de l'espace méso par sa capacité à se préserver et à produire de l'innovation sociale (voire de la transformation sociale), une troisième voie pour dépasser la banalisation ou la disparition.

Schéma 1 : une représentation synthétique de la dialectique projet politique-dynamique productive dans les coopératives



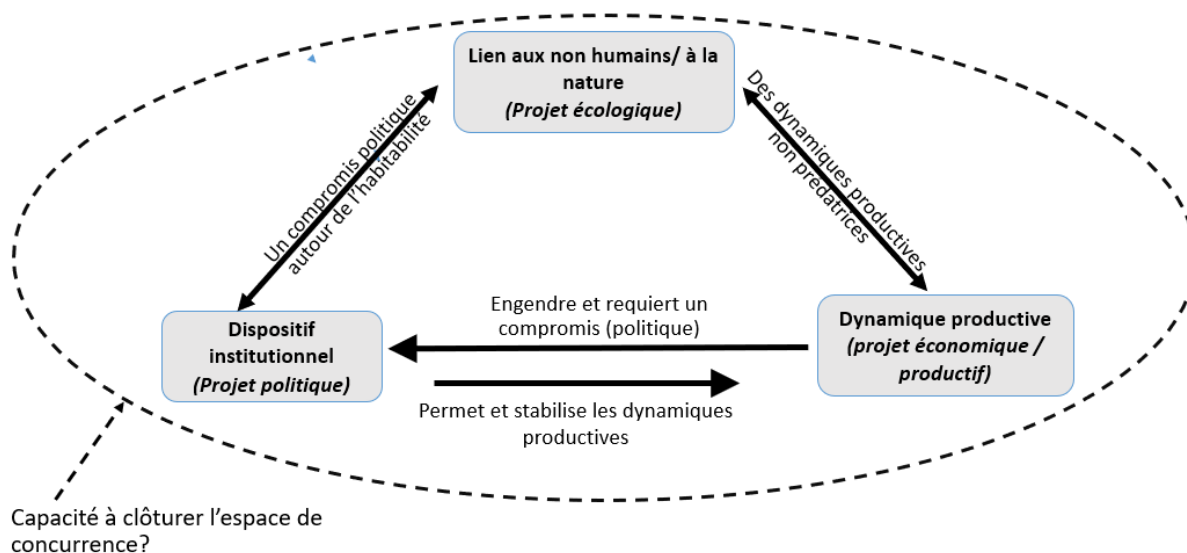
Bien que la dynamique politique porte le projet économique de façon volontariste, la dynamique productive, soit les formes que prend l'accumulation à l'échelle méso, reste cependant prégnante. Le politique, ou la futurité, s'apparente ainsi à une tentative de dépassement des conditions matérielles de reproduction des entreprises et du travail des membres.

3 Espace méso critique : la démocratie pour l'écologie ?

L'engagement dans la transition socio-écologique suppose un nouveau lien aux vivants, un *milieu* qui ne soit pas seulement considéré comme une ressource à exploiter pour l'accumulation des activités humaines. Cela impose une rupture, et un élargissement de la futurité, au-delà de l'engagement des collectifs humains.

L'expression du vivant se réalise actuellement par la perte de biodiversité, le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles, la surexploitation... Nous l'entendons sans que nos actions - notamment de consommation - ni notre mode de production n'en soient réellement affectées. Comment faire pour que ces constats soient suivis de transformation ? Est-ce que l'espace méso des coopératives est en capacité de réaliser un bouclage qui prenne en compte le vivant comme une somme *d'intérêts* à préserver pour que perdure l'habitabilité de la terre, et non comme des ressources à exploiter ? Et s'il en est capable, comment peut-il diffuser ce nouveau compromis au-delà de son tout petit monde ? Comment situer le niveau méso - qui est aussi celui du *milieu*, dans les deux sens du terme - dans la question de la transition écologique ? Est-ce à ce niveau, celui des secteurs mais aussi des territoires, que pourront s'intégrer aux projets politiques les transformations nécessaires à notre survie ?

Schéma 2 : Déconstruire les dominations pour préserver notre lien au vivant



Des organisations coopératives expérimentent la transition en l'intégrant dans leur futurité. De ce point de vue, les Licoornes, alliance de 12 coopératives pour la transition, illustrent la volonté de faire de l'intercoopération un outil pour les transitions et la source d'un modèle économique centré sur l'écologie, la démocratie et la solidarité. Ce sont aussi des coopérations territoriales au sein desquelles les scic, coopératives multiparties prenantes, jouent généralement un rôle pivot. Elles peuvent s'exprimer dans des tiers-lieux, des pôles territoriaux de coopération économiques, ou dans l'émergence de nouvelles coopératives très territorialisées, qui mettent l'enjeu du vivant et du vivre ensemble au cœur de leur stratégie.

On le perçoit, une telle rupture n'arrive pas par la seule volonté d'acteurs et d'actrices (personnes, organisations, collectifs...) rassemblées dans des structures parfois marginales. Elle opère face à des chocs puissants, écologiques, économiques, géopolitiques, elle suppose des alliances. Elle suppose aussi de mettre en premier plan la transition socio-écologique et de conditionner les profits (ou simplement l'activité) des entreprises à la sauvegarde du vivant. C'est un combat éthique, philosophique, de société, que des exemples positifs peuvent venir soutenir.

Bodet C., Lamarche T., Richez-Battesti N., 2025, « Coopératives, démocratie économique et marges d'action critiques », dans Gombert C. *et al.* (dir.), Agora D.O.D.E.S, à paraître.

Le schéma 2 projette l'articulation du politique et de l'économique en intégrant une nouvelle dimension : le lien au vivant, à la nature, aux milieux de vie qu'on pourrait penser comme non séparés. En faisant entrer le monde vivant dans l'analyse, on visualise ses liens au projet politique comme à la dynamique productive, et on décentre les activités humaines de la focale de l'accumulation capitaliste.

L'enjeu est de savoir si un sous-ensemble cohérent peut se constituer, capable d'agir conjointement sur sa dynamique propre et sur l'ensemble. On observe d'éventuelles marges instituant, mais aussi l'invention de formes nouvelles (parfois récupérées) qui peuvent faire boule de neige.

Conclusion

Si les coopératives ont un potentiel de transformation sociale, le statut ne leur garantit pas d'être à l'heure des mouvements sociaux actuels, notamment sur l'ampleur et l'urgence des mobilisations pour la transition écologique, mais aussi sur les questions de genre. Il y a aujourd'hui un enjeu pour les coopératives de réaffirmer leur projet politique pour formuler un récit mobilisateur qui renouvelle les imaginaires autour d'une déconstruction des dominations. L'incarnation dans le monde coopératif de ces sujets essentiels pour notre avenir est également un gage d'accueil et d'engagement des nouvelles générations et de leur culture. A leur tour, elles enrichiront, et peut être accéléreront la définition de futurs souhaitables, en partant des coopératives et de leur capacité à porter des transformations plus larges que leur seule base historique.

références

Ballon J., Celle S., Fretel A., Vallade D. (2023), « Coopératives de production : quelle spécificité du rapport social d'activité à l'aune du rapport salarial », *Revue de la régulation* 34.

Bodet C. & Lamarche T. (2020), « Des coopératives de travail du XIX^e siècle aux CAE et aux SCIC : les coopératives comme espace méso critique », *RECMA* 358, 72-86.

Lamarche T., Richez-Battesti N. (coord.) (2023), *Approches méso économiques des coopératives : des régulations socio-politiques*, *Revue de la Régulation* 34.

Richez-Battesti N. (2023), « Penser la diversité des entreprises de l'ESS », in Boyer R., et al., *Théorie de la régulation. Nouvel état des savoirs*, Dunod.